


Collectivité	Mairie de Corbas
Opération	Rénovation énergétique du centre culturel Le Polaris

Envoyé en préfecture le 29/01/2025  
 Reçu en préfecture le 29/01/2025  
 Publié le  
 ID : 069-216902734-20250129-VILLE\_2025DC028-AU



Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement

Coût estimatif de l'opération		
Poste de dépenses : maîtrise d'œuvre, études complémentaires, travaux, acquisition (Les montants indiqués dans chaque poste de dépense doivent être justifiés)	Pour les travaux, préciser la nature (maçonnerie, isolation, électricité...)	Montant prévisionnel HT
Maître d'œuvre thermique		38 900,00 €
Etude acoustique		3 200,00 €
Bureau de contrôle		6 890,00 €
Coordinateur SPS		3 910,00 €
Travaux	Isolation – Etanchéité	432 847,00 €
	Menuiseries	245 140,00 €
	Faux-plafonds – peinture	57 830,00 €
	Abri PAC	53 940,00 €
	Chauffage – PAC	257 940,00 €
	Electricité – photovoltaïque	100 360,00 €
<b>Coût HT</b>		<b>1 200 957,00 €</b>

Plan de financement prévisionnel						
Financeurs	Montant HT de l'opération	Montant HT plafonné (si >1,5M€ pour la DSIL. Pour la DETR (cf. annexe 2 à la circulaire préfectorale))	Subventions sollicitées ou acquises	Montant de subvention	Taux intervention	
DETR	1 200 957,00 €					
DSIL		1 200 957,00 €	Sollicitée	960 765,60 €	80,00 %	
Autre subvention État (à préciser)						
Fonds européens						
Conseil départemental						
Conseil régional						
Autres (à préciser)						
<b>Sous-total</b>				<b>960 765,60 €</b>	<b>80,00 %</b>	
<b>Autofinancement (20 % minimum)</b>				<b>240 191,40 €</b>	<b>20,00 %</b>	
<b>Coût HT</b>	<b>1 200 957,00 €</b>			<b>1 200 957,00 €</b>	<b>100,00 %</b>	